

UN1TÉ

PROTOCOLE POLICE CEA

Seconde phase des mesures indemnitaires

Au 1^{er} juillet 2025

PRIME VOIE PUBLIQUE

50€ ➡ 100€

INDEMNITÉ DE TRAVAIL DE NUIT

Vacation inférieure à 11h : ~~25€~~ ➡ 35€

Vacation entre 11h et 12h : ~~58€~~ ➡ 82€

Vacation supérieure à 12h : ~~92€~~ ➡ 128€

Cœur de nuit (de 0h à 5h) : ~~75€~~ ➡ 105€

INDEMNITÉ DE FIDÉLISATION I.D.F

Déplafonnement à 13 ans
de service continu ➡ 2405€

Pour UN1TÉ, engagements tenus.

Rendez-vous au 1^{er} juillet 2027
pour le dernier palier

Suivez-nous



UN1TÉ.MI
FO

01/07/2025